

RM/PR/CT/PR

Marseille, le 02 FEV. 2023

Objet : « Chèque urgence énergie » de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur :

Pré-inscrivez-vous !

Chers dirigeants d'entreprise, commerçants, artisans,  
Mesdames, Messieurs,

La crise énergétique en cours est susceptible d'avoir des impacts très significatifs sur votre activité. Nous avons pris la mesure de la gravité de la situation.

Les alertes régulières des acteurs économiques régionaux ont permis de renforcer et d'ajuster les dispositifs du gouvernement. Malheureusement ces aides, vous le savez, ne couvrent pas l'ensemble des petites entreprises qui en ont besoin.

Face à cette urgence, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a débloqué, dès la fin de l'année 2022, une enveloppe de 3 millions d'euros pour vous aider à payer vos factures de gaz et d'électricité. Il s'agit du Chèque urgence énergie, une aide exceptionnelle directe qui vient compléter les outils de financement régionaux en faveur de la transition énergétique et écologique des entreprises.

Cette aide prendra la forme d'une subvention pouvant aller jusqu'à 8 000 euros, complémentaire aux dispositifs de l'État, destinée aux petites entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur ou égal à 2 millions d'euros et dont la facture d'énergie a été multipliée par deux.

... / ...

Hôtel de Région  
27, place Jules Guesde – 13481 Marseille cedex 20  
téléphone 04 91 57 50 57 – [maregionsud.fr](https://www.maregionsud.fr)

Vous trouverez en pièce jointe le mode d'emploi et les conditions pour vous pré-inscrire au Chèque urgence énergie.

Soyez assurés que nous poursuivons notre travail commun, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, CPME Sud et l'ensemble des partenaires, au bénéfice de toutes les entreprises du territoire.

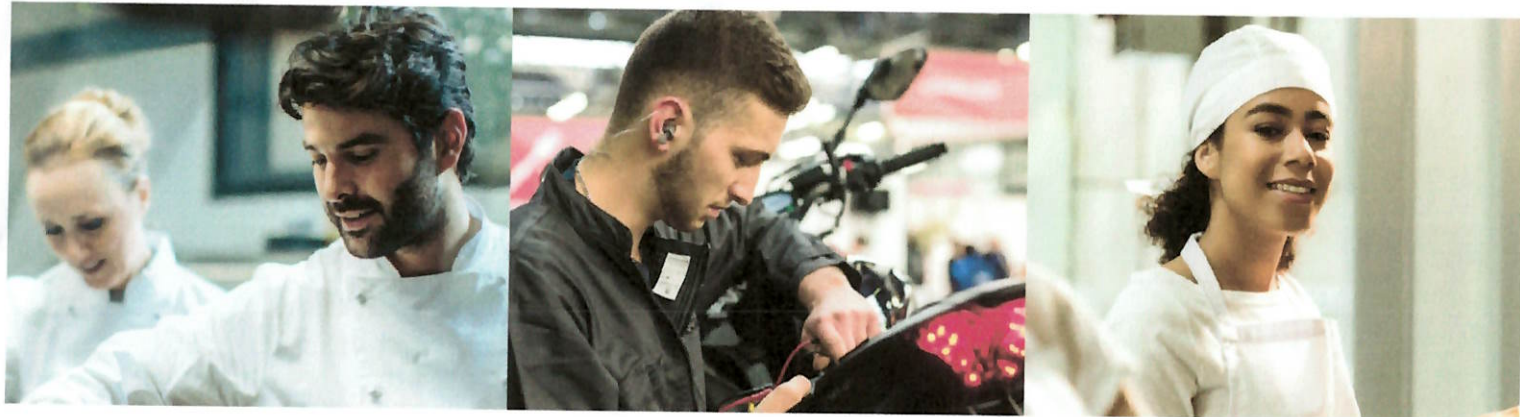
Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.



**Renaud MUSELIER**  
Président de Région Sud  
Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Président délégué de Régions de France



**Alain GARGANI**  
Président CPME Sud



# CHÈQUE URGENCE ÉNERGIE MODE D'EMPLOI

## DE QUOI S'AGIT-IL ?

Face à la hausse des prix du gaz et de l'électricité, la Région Sud aide les petites entreprises, artisans et commerçants les plus impactés, à y faire face avec une aide directe au paiement des factures, complémentaire des aides de l'Etat.

## POUR QUI ?

- Toutes les entreprises qui ne bénéficient pas des mécanismes de garantie mis en œuvre par l'Etat concernant l'énergie ;
- Qui ont sollicité leur fournisseur d'énergie pour bénéficier de l'amortisseur de l'État concernant l'électricité ;
- Au chiffre d'affaires inférieur à 2 millions d'euros ;
- Dont la facture d'électricité ou de gaz a été multipliée par 2 minimum entre le 1er trimestre 2021 et le 1er trimestre 2023.

## QUEL EST LE MONTANT

### DE L'AIDE ?

Jusqu'à **8 000€**, calculée en fonction du montant de la hausse du coût de la facture.

## COMMENT ?

Via une pré-inscription au formulaire disponible sur le site [maregionsud.fr](http://maregionsud.fr), et le guichet « Allo Région », pour vous aider et vous accompagner dans la démarche, au 04 91 57 57 57.

## QUAND ?

Dépôt du dossier possible après le vote du dispositif lors de la prochaine Assemblée Plénière, entre fin mars et début avril 2023. L'aide sera rétroactive au 1er janvier 2023.



Artisans, commerçants, petites entreprises : vous êtes nombreux à avoir subi une augmentation très significative de vos factures d'énergie en ce début d'année 2023. Aujourd'hui, vous n'êtes pas éligible aux dispositifs d'aides de l'Etat. Pour faire face, la Région Sud crée un chèque urgence énergie qui vous est spécialement destiné. Au total, vous pourrez bénéficier d'une aide allant jusqu'à 8 000€ pour traverser cette période difficile. Un budget de 3 millions d'euros y est alloué, pour vous aider concrètement à passer ce cap. L'objectif est clair : que cette aide vous permette de retrouver de l'oxygène sur la durée, et pas seulement pour quelques jours. La Région Sud ne vous laissera pas au bord du chemin ! »

### Renaud Muselier

Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Président délégué de Régions de France

[maregionsud.fr](http://maregionsud.fr)



ACCÉDEZ À  
L'ARTICLE EN LIGNE

LE SUD  
SE LÈVE  
POUR  
LE CLIMAT

